

Lyon, le 21 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**NOUVELLE RÉPARTITION DES COMPÉTENCES**

**DE LA DÉLÉGATION « ÉCONOMIE ET INSERTION » DE LA MÉTROPOLE DE LYON**

---

Par arrêté du 17 octobre 2019, le Président de la Métropole de Lyon a souhaité une nouvelle répartition des compétences de la délégation « Économie et Insertion » de la manière suivante :

**Karine DOGNIN-SAUZE** reprend la délégation « Économie » en complément de la délégation « Innovation, développement numérique, métropole intelligente et mobilité intelligente »,

**Nathalie FRIER** conserve l'économie résidentielle et le commerce de proximité,

**Valérie GLATARD** sera en charge des politiques d'insertion sur le territoire,

**Alain GALLIANO** reprend la délégation « hôtellerie » en complément de celle aux « Relations internationales et attractivité »,

**Sarah PEILLON** reprend la délégation « Économie sociale et solidaire » en complément de celle à la « Vie étudiante et aux industries créatives »,

**Gilles PILLON** sera en charge de la Mobilisation des entreprises pour l'insertion et l'emploi.

**Fouziya BOUZERDA** conserve les deux compétences relatives au suivi de la réalisation du volet commerce du SCOT (schéma de cohérence territoriale) et de la révision et suivi du SDUC (schéma directeur d'urbanisme commercial)

Contacts presse :

Métropole de Lyon

Magali DESONGINS

[mdesongins@grandlyon.com](mailto:mdesongins@grandlyon.com)

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90